

Le dimanche 23 septembre dernier, alors que les congolais avaient les regards rivés sur la ville de Lubumbashi où devait se dérouler le grand derby Tout-Puissant Mazembe et l'AS VClub de Kinshasa, l'homme, qui croyait s'offrir une bonne soirée quelque part dans un hôtel situé dans la commune de Barumbu en compagnie d'une fille mineure, a été surpris par des hommes en uniforme. Arrêté pour viol sur mineure, il s'est vu acheminé immédiatement devant la police.

Entendu sur procès-verbal, il a été conduit devant l'office du Procureur Général de la République qui, au regard de la flagrante, l'a traduit devant la Cour Suprême de Justice. Celle-ci, par une procédure de flagrante, a organisé une audience au cours de laquelle a eu lieu la confrontation. Après interrogatoire, Onosumba est passé aux aveux, mais a allégué que la fille avait 22 ans. Ce que cette dernière a nié, en soutenant avoir 17 ans. En tout état de cause, le droit sera dit et Onosumba connaîtra bien son sort. Alors, s'il est vrai que les cas de viol connus ne sont que minimes, par rapport à ceux qui se commettent effectivement, il y a lieu de se demander sur l'immoralité des hommes politiques et autres célébrités.

Que cherche-t-on et que veut-on ? La réponse n'est pas loin, mais paraît très complexe en raison de certaines contingences et autres pratiques dans la société. Mais, la question, c'est aussi de savoir si les mineures n'ont-elles pas une part de responsabilité dans ce qui les arrive finalement. A Kinshasa et partout ailleurs, à l'intérieur du pays, il est difficile de comprendre que les mineurs, en général, pourtant protégés par les textes légaux, sont dans les rues à des heures indues, recherchent le lucre et une vie luxuriante, qui contraste très souvent avec la situation familiale, parfois de pauvreté. Soit par déficit de responsabilité des parents suite au non paiement de salaire, au sous-paiement, soit aussi au déséquilibre en famille.

Une autre cause, c'est la précipitation dans l'agir, la recherche de facilité ou de la notoriété en famille, dans le quartier ou encore, par manque d'activité génératrice de revenu. Alors, que faire pour remédier à cette situation ? Quoi faire pour dissuader le potentiel délinquant sexuel qui s'adonne au viol de mineures ? Sont là autant des questions. Mais, l'Etat a sa part de responsabilité. Pas assez des structures d'encadrement ou de contrôle. Les mesures prises par les autorités nationales ou provinciales de lutter contre cette pratique éhontée ne durent que l'espace d'un matin. Les églises n'y arrivent pas. Les valeurs chrétiennes ou de dignité ne sont plus assez enseignées. Quant aux parents, ils sont devenus incapables d'arrêter le mal ; le syndrome de viol s'étant déjà incrusté.

Par Ghislain Lubula